



Partage d'expérience : mon cahier de puzzles à l'école maternelle de Prahecq.

publié le 19/06/2017

Descriptif :

Présentation d'une mise en oeuvre

Dès la PS, les élèves ont chacun un cahier de puzzles dès le début de l'année. En période 1, l'utilisation avec les PS se fait en atelier guidé. Les pages sont ordonnées et font apparaître la progressivité dans la réalisation des puzzles : des encastresments en début de PS, vers des puzzles de 4 pièces, puis 12, jusqu'à 250 pièces en GS.

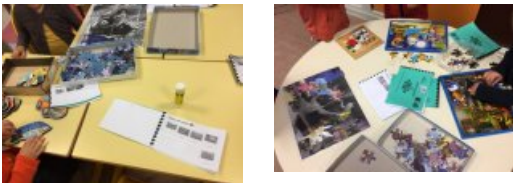
Cet outil permet d'aller vers l'autonomie des élèves et les rend acteurs de leurs apprentissages (ils décident eux-mêmes de choisir des puzzles de plus en plus difficiles lorsqu'ils s'en sentent capables ou de continuer au même niveau) .



Déroulement : l'élève prend son cahier, peut regarder ce qu'il a déjà réalisé. Il peut alors soit :

- Choisir le même nombre de pièces que les derniers puzzles réalisés.
- Prendre un nombre de pièces supérieur
- Ou même, prendre un puzzle avec un nombre de pièces inférieur qu'il n'a jamais fait.

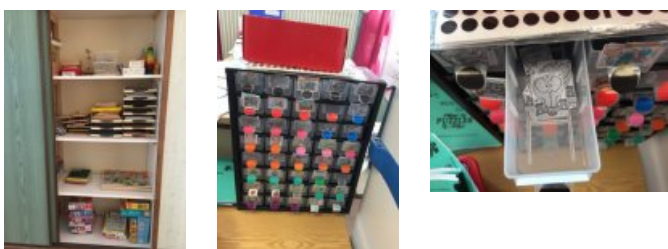
Lorsque l'enfant a terminé entièrement son puzzle, il colle la vignette photo correspondante et demande à l'enseignante ou l'atsem de valider son travail. La date est alors notée au tampon encreur . Les élèves de GS, ainsi que certains de PS en fin d'année valident seuls sans adulte pour vérifier.



Les puzzles sont rangés dans un placard ouvert accessible aux élèves. Une gommette associée à la photo du puzzle ou de l'encastrement permet de retrouver la vignette à coller dans le cahier dans le bloc-tiroir.

Les puzzles sont mutualisés dans l'école et sont rangés dans un placard commun.

Les séries de puzzles de chaque classe sont changées à chaque période.



Exemple de progressivité

Merci à aux enseignantes de l'école de Prahecq pour leur partage et à Michelle GUIMARD, conseillère pédagogique à Melle.

